

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 28/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le premier novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 27/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : VIREMENT DE CREDIT BUDGET PRINCIPAL 2025

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'à la suite d'une modification d'écritures comptables demandés par la trésorerie concernant les imputations des participations scolaires dues, il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget principal.

Il propose donc les opérations suivantes :

ARTICLE	BUDGET 2025	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION NOUVELLE
DF 6215	4 000.00 €	0 €	4 000.00 €	0.00 €
DF 62875	2 000.00 €	0.00 €	1 650.00 €	350.00 €
DF 657341	0.00 €	5 650.00 €	0.00 €	5 650.00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces différents points.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les virements de crédits proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 03 novembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE